

STEWART, JOHN, homme d'affaires, juge de paix, fonctionnaire et homme politique, né le 24 novembre 1773 à Musselburgh, Écosse, fils de John Stewart, chirurgien, et de Sarah Jackson ; le 28 mars 1814, il épousa à Québec Eliza Maria Green, fille du lieutenant-colonel James Green*, et ils eurent huit enfants, dont cinq atteignirent l'âge adulte ; décédé le 5 juin 1858 à Sillery, Bas-Canada.

On ne connaît rien de l'enfance et de la jeunesse de John Stewart en Écosse, ni des raisons qui le conduisirent en Amérique du Nord britannique. Il était déjà dans sa vingtième année lorsqu'il s'embarqua à Greenock, au printemps de 1794, à destination de Québec. Il allait demeurer dans la ville de Québec pendant les 64 années suivantes et se tailler une place importante dans le monde des affaires et de la politique au Bas-Canada.

Vers la fin des années 1790, la carrière de Stewart semble avoir suivi un cheminement assez facile. En 1797 et 1798, il était employé par la compagnie Monro and Bell, propriété de Mathew Bell* et de David Monro*, mais on ne sait pas au juste à quel titre. Au cours des quelques années qui suivirent, il commença graduellement à travailler pour son propre compte dans diverses entreprises. En 1807, il se lança dans l'exploitation d'un commerce d'importation. Dans des magasins et des caves situés rue Saint-Pierre, il vendait du madère, du porto et du bordeaux, ainsi que du rhum, du cognac, du brandy et du porter embouteillé à Londres. On trouvait aussi dans ses établissements d'autres produits importés : de la cassonade, du thé, du café, des épices, du vinaigre, du fer anglais, de la quincaillerie et des articles de mercerie. Stewart annonçait aussi à l'occasion qu'il avait en stock des produits de l'Amérique du Nord : blé, farine, biscuits de Terre-Neuve et bois équarri. Toutefois, il ne semble pas avoir exporté ces produits.

Stewart continua à travailler pour son compte jusqu'à l'automne de 1816. Le 26 octobre de la même année, Monro, qui avait décidé de se retirer, de la firme Monro and Bell, vendit ses intérêts à son associé pour la somme de £14 350. Bell choisit alors Stewart pour le remplacer. De 1816 à janvier 1822, les deux hommes exploitèrent l'entreprise de Québec sous la raison sociale de Bell and Stewart. Malheureusement, on connaît peu de chose de la structure interne de la société : on n'a trouvé aucun renseignement qui donne l'apport de chacun des associés ou qui explique la répartition des tâches et des profits. Bell était locataire des forges du Saint-Maurice depuis 1793, et il semble que Stewart ait participé à cet aspect des affaires de Bell, du moins de 1817 jusqu'au début des années 1820, mais on ignore l'importance de sa participation. En outre, au cours de la même période, Bell et Stewart exploitèrent une fonderie et furent marchands généraux à Trois-Rivières.

Au moment de son association avec Bell, qui était l'un des hommes d'affaires les plus éminents du Bas-Canada, Stewart commençait à s'imposer comme chef de file du monde des affaires de Québec et l'un de ses principaux porte-parole. Nommé juge de paix en 1815,

Stewart fut l'un des six marchands de Québec choisis en février 1816 pour témoigner devant un comité de la chambre d'Assemblée chargé d'étudier la constitution en société d'une banque dans le Bas-Canada. L'année suivante, il devint membre du conseil d'administration – il en sera le président en 1824 – du Bureau d'escompte et de dépôts, qui servait de succursale de la Banque de Montréal à Québec. En mai 1817, une réunion des membres de la Bourse de Québec, organisme créé pour faciliter les opérations commerciales par le biais d'un centre de cueillette et de diffusion de l'information, fournit une preuve frappante de l'importante position que Stewart occupait. Il présida cette réunion, secondé par quatre vice-présidents : James Irvine*, John Mure*, John William WOOLSEY et Robert Melvin. En 1822 et pendant les trois années suivantes, il fut président du Committee of Trade. En 1824, Stewart commença un long mandat à titre de maître de la Maison de la Trinité de Québec. Cet organisme surveillait l'activité de ce qui était alors le plus grand port de l'Amérique du Nord britannique. Tout au long de ces années, Stewart joua aussi un rôle de premier plan au sein de nombreux organismes et comités par l'intermédiaire desquels les hommes d'affaires de Québec faisaient connaître leurs préoccupations et cherchaient à influencer les gouvernements de la colonie et de la métropole.

La réussite de Stewart en affaires et l'importance qu'il avait acquise au sein de la classe commerçante de Québec semblent expliquer la décision du gouverneur lord Dalhousie [Ramsay*] de le nommer d'abord au Conseil législatif en mai 1825, puis au Conseil exécutif en janvier 1826, ce qui marquait une nouvelle étape dans la carrière de Stewart. Dans une lettre adressée à Stewart en décembre 1825, Dalhousie affirmait : « Vous savez que ce n'est pas une sinécure et vous savez combien il est important que les membres respectables de cette communauté de Québec mettent leurs talents au service de cet organe de l'État. »

Le 26 juin 1815, Stewart avait été nommé à la commission des biens des jésuites. Il devint le seul commissaire en 1826, par suite de la décision de Dalhousie de sabrer dans les dépenses. Au cours des années 1830, l'Assemblée tenta de contrôler davantage l'administration des biens des jésuites et, au moment où Bell négociait le renouvellement de son bail des forges du Saint-Maurice, on apprit que Stewart, en sa qualité de commissaire, avait érigé en réserve une grande étendue de terre à Cap-de-la-Madeleine à l'usage des forges, afin d'assurer à cette industrie un approvisionnement en bois et en minerai. Les députés, et surtout René-Joseph Kimber, qui représentait la circonscription de Trois-Rivières, furent irrités par le favoritisme dont Stewart avait fait preuve à l'égard d'un collègue du Conseil législatif et ancien associé, et ils blâmèrent le commissaire pour ne pas avoir permis la colonisation des terres des jésuites, pour avoir laissé s'accumuler les arrérages dus aux anciens propriétaires et pour la négligence manifestée par ses agents. Mais rien ne fut entrepris parce que la brièveté des sessions de 1836 et de 1837 empêcha le comité qui étudiait la question des biens des jésuites de soumettre son rapport.

On n'en connaît guère plus sur la carrière politique de Stewart et on n'a trouvé aucun document pouvant établir le rôle qu'il joua dans l'élaboration de la politique du gouvernement pendant cette période de tension politique croissante. Stewart était président du Conseil exécutif lorsque la rébellion éclata à l'automne de 1837. Il cessa de siéger au Conseil législatif au moment où la constitution fut suspendue en mars 1838. Quant à son rôle de conseiller exécutif, il prit fin avec l'adoption de l'Acte d'Union en 1841.

C'est ainsi qu'en 1842, à l'âge de 68 ans, Stewart se trouva au terme d'une autre étape de sa longue carrière. Sa vie politique touchait apparemment à sa fin, tandis que son activité commerciale avait fléchi au cours de la décennie précédente. En abordant ses années de retraite, sa principale préoccupation semble avoir été de chercher des façons d'accroître les revenus apparemment insuffisants que lui procuraient son salaire de maître de la Maison de la Trinité et celui de commissaire. Dans une lettre au gouverneur sir Charles Bagot* en juillet 1842, il tenta d'obtenir une hausse du traitement qu'il touchait à titre de maître de la Maison de la Trinité et de commissaire, ainsi que le rétablissement de ses émoluments de conseiller exécutif. Il rappelait au gouverneur qu'il avait « en diverses occasions, au cours des trente-trois dernières années, occupé de nombreux postes importants et de confiance [...] à l'entière satisfaction des prédécesseurs de [Son] Excellence et du gouvernement ». Il joignit à sa lettre la liste des services qu'il avait rendus, à partir du travail qu'il avait fait pour le gouverneur sir James Henry Craig* lorsqu'il avait négocié à New York les lettres de change du commissariat en 1809 et qu'il avait servi comme payeur général adjoint de la milice du Bas-Canada pendant la guerre de 1812, jusqu'aux nombreux postes qu'il avait occupés par la suite. Cependant, ses demandes n'obtinrent aucun succès. Jusqu'à sa mort survenue 16 ans après sa démarche auprès de Bagot, il semble avoir mené une vie tranquille et avoir vécu peut-être plus modestement que pendant les années précédentes.

Les historiens se souviennent de John Stewart pour sa contribution à la vie politique du Bas-Canada au cours des années qui ont précédé les rébellions de 1837 et de 1838. Il s'agit là, pour le moins, d'une perception incomplète. Stewart, le conseiller législatif et exécutif, ne peut être compris que si on le considère tout d'abord comme un marchand, comme un homme qui a consacré aux affaires la plus grande partie de sa vie d'adulte. Il ne peut être compris que si l'on étudie ses relations avec la classe commerçante de Québec, dont il devint le porte-parole.

JOANNE BURGESS

APC, MG 24, B3 : 1–3 ; D84 : 220–221 ; L3 : 8986, 8992–8993 ; MG 30, D1, 28 : 430–436 ; RG 1, L3^L : 1355, 1446, 2021, 2230, 2462, 2566 ; 80 : 558 ; 126 : 62170 ; 187 : 89812, 89817–89819 ; RG 68, General index, 1651–1841.— Canada, Parcs Canada, région de Québec (Québec), Centre de documentation, Système infothèque.— *La Gazette de Québec*, 1794–1824.— E. H. Dahl *et al.*, *la Ville de Québec, 1800–1850 : un inventaire de cartes et plans* (Ottawa, 1975).— Morgan, *Sketches of*

celebrated Canadians.— *Quebec directory*, 1822.— Turcotte, *le Conseil législatif.*— R. C. Dalton, *The Jesuits' estates question, 1760–1888 : a study of the background for the agitation of 1889* (Toronto, 1968).— Denison, *Canada's first bank.*— Fernand Ouellet, *Histoire de la Chambre de commerce de Québec, 1809–1959* (Québec, 1959).

Bibliographie générale

© 1985–2025 Université Laval/University of Toronto